



BRADERIES DES ENFANTS

Juillet - Août 2025

RÈGLEMENT

Article I

Les Braderies des Enfants (jeux, livres, CD, DVD, vêtements de petites tailles, jusqu'à 6 ans, d'occasion) sont ouvertes à tous les enfants de **moins de 15 ans**, accompagnés d'un parent ou d'un adulte. L'exposition et la vente sont strictement réservées aux enfants, à l'exclusion des adultes et professionnels.

Article II

Les exposants n'ont pas besoin de s'inscrire en mairie. Il leur est demandé de s'installer à partir de 7h30 sur le plateau de la Chapelle, à leur convenance (sans gêner leurs voisins, laisser un espace de 1 mètre entre eux, ni la circulation des passants). Pour tout renseignement, contacter le Service Animations en mairie de Préfailles, 17 Grande Rue, tél. 02.40.21.60.37,

Un droit de place par braderie sera à payer sur place de **5,00 euros**.

Les dates des braderies en 2025 :

- **Mardis 15 juillet et 12 août**

Article III

Les parents accompagnant ou non, **encadreront à titre bénévole**, les exposants.

Article IV

Les Braderies se tiendront sur le plateau de la Chapelle, de **9h à 13h**.

Article V

Les exposants auront la faculté d'exposer et de vendre leurs jeux, livres, disques, CD, DVD, objets personnels (accessoires bébé, vêtements de petite taille jusqu'à 6 ans, poussettes, vélos) de toute sorte à l'exclusion de **la vaisselle, des vêtements et chaussures (de plus de 6 ans), des animaux, des produits alimentaires, y compris pâtisseries et confiseries. Interdiction de vendre des créations artisanales, bijoux, jeux de vidéo (plus de 15 ans).**

Article VI

En cas de mauvais temps, les braderies pourront être annulées.

Aucun remboursement ne sera effectué, si le mauvais temps devait arriver en cours de matinée.